

Paris, le 24 octobre 2019

L'ACPR publie son rapport statistique annuel :
« Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance 2018 »

Le rapport statistique annuel de l'ACPR constitue un document de référence présentant les principaux chiffres du marché français de la banque et de l'assurance 2018. Il couvre et synthétise **les données prudentielles et comptables collectées** auprès des établissements bancaires et des organismes d'assurance assujettis au contrôle de l'Autorité.

L'ACPR veille à la **solidité financière** des secteurs de la banque et de l'assurance et à la maîtrise des risques afférents à leurs activités. Ce rapport confirme **la résilience de la rentabilité** ainsi que le **respect des exigences de solvabilité** des banques et des assurances en France en 2018, à mettre toutefois en perspective avec les évolutions observées depuis le début de l'année 2019 dans un contexte de résurgence des risques liés à l'environnement de taux d'intérêt durablement bas et aux incertitudes macroéconomiques.

Les comparaisons européennes montrent la **situation relativement favorable des groupes bancaires français par rapport à leurs homologues européens**. Signe de bonne qualité des crédits, le taux de créances douteuses des groupes bancaires français est inférieur à ceux de leurs pairs européens, tant pour leur clientèle de ménages que pour les entreprises. En termes de capitalisation, les groupes bancaires français affichent un ratio de solvabilité CET1 de 14,4 %, comparable à la moyenne des groupes de la zone euro (14,6 %) ou de ceux de l'Union européenne (14,7 %).

Les premiers chiffres européens par pays disponibles **pour le secteur des assurances sur l'année 2018** montrent que le ratio de solvabilité moyen (taux de couverture du capital de solvabilité requis) des organismes agréés en France (240 % à fin 2018) est comparable au ratio de solvabilité moyen observé pour l'ensemble des organismes de l'Union européenne (242 %).

Ce rapport, ainsi que les versions précédentes, est consultable à l'adresse suivante :

<https://acpr.banque-france.fr/liste-chronologique/chiffres-du-marche-francais-de-la-banque-et-de-l-assurance>

À propos de l'ACPR : Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général.

Visitez notre site <https://acpr.banque-france.fr/> Suivez nous sur LinkedIn et Twitter



Contact de Presse :

Service Communication de l'ACPR – Email : presse@acpr.banque-france.fr

